

## Etat des détenus au 10 prairial à Paris, lors de la séance du 12 prairial an II (31 mai 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Etat des détenus au 10 prairial à Paris, lors de la séance du 12 prairial an II (31 mai 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 157;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1976\\_num\\_91\\_1\\_13677\\_t1\\_0157\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_13677_t1_0157_0000_3)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

rompre vos glorieux travaux, pour vous témoigner toute l'indignation que nos cœurs ont ressentie en apprenant l'attentat horrible entrepris sur quelques uns de vous; mais la malveillance, dont le spectre hideux plane sans cesse autour de tous les vrais républicains, pourrait interpréter notre silence. Nous venons donc prêter entre vos mains le serment tant de fois répété de verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour défendre les droits du peuple et la personne des représentants.

Ah! que n'avons-nous moins d'âge! que n'avons-nous accoutumé notre jeunesse à ce mobile élément derrière lequel se cache l'insolent vizir d'un despote imbécile. Alors, sur un vaisseau dont tout bon républicain briguerait l'honneur de former l'équipage, nous irions droit au Cabinet de ce monstre ministériel, nous apporterions sa tête à vos pieds et nous laverions dans son sang l'outrage fait à la nation dans la personne de ses représentants.

Vive la république. Vive la Montagne.

L'ORATEUR de la gendarmerie (29<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> divisions) :

Citoyens représentants,

Vous exprimer l'horreur que nous inspire le crime, renouveler nos serments, adorer vos décrets qui ne sont que l'émanation de l'Éternel, vous défendre et mourir pour la patrie, tel est le vœu que vous a déjà offert et vous offrira toujours la gendarmerie à cheval de Paris (1).

(Applaudis).

Mention honorable, insertion au bulletin.

## 8

Les administrateurs du département de police font passer le total des détenus dans les maisons de justice, d'arrêt et de détention du département de Paris; le nombre est de 6 867 (2).

Insertion au bulletin.

[Commune de Paris, 11 prair. II. Etat des détenus au 10 prair.] (3).

NOM DES PRISONS	NOMBRE DES DÉTENUS
Grande Force .....	657
Petite Force .....	307
Sainte Pélagie .....	224
Madelonnettes .....	298
Montprin .....	65
Abbaye .....	106
Bicêtre .....	926
Salpêtrière .....	415
Chambres d'arrêt à la mairie .....	48
Fermes .....	6

(1) C 306, pl. 1158, p. 48, signé BERNELLE, cap<sup>e</sup>; p. 47, signé VAUTIER, HESMART (chefs d'escadron).

(2) P.V., XXXVIII, 220, total mentionné par erreur : 6 863.

(3) C 305, pl. 1145, p. 15, P.c.c. BENOTT.

Luxembourg .....	827
Maison de Suspicion, rue de la Bourbe .....	527
Brunet, rue de Buffon .....	48
Picpus, faubourg St-Antoine .....	199
Réfectoire de l'Abbaye .....	118
Caserne des p.p. ....	143
Les Anglaises, rue St-Victor .....	147
Les Anglaises, rue de Loursine .....	126
Caserne, rue de Sève .....	143
Les Carmes, rue de Vaugirard .....	334
Les Anglaises, faubourg St-Antoine ...	83
Coignart .....	61
Ecossais, rue des fossés St-Victor ....	98
St-Lazare, faubourg St-Lazare .....	677
Maison Picquenot, rue de Bercy .....	35
Maison folie Renaud .....	27
Belhomme, rue Charonne, 70 .....	103
Bénédictins anglais, rue de l'Observatoire	119

TOTAL GÉNÉRAL : 6.867

## 9

Un bataillon d'enfans des commune d'Avize et d'Oger (1) témoignent le désir de se dévouer comme le jeune Barra, leur héros et leur modèle.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[s.l.; 2 flor. II] (3).

« Citoyens législateurs,

Un bataillon d'enfans, composé de sans-culottes de la commune d'Avise et de celle d'Oger s'exerce tous les jours aux évolutions militaires; il s'est organisé suivant les lois et sous les yeux des corps constitués. Il a prêté serment pour la sureté des personnes, le respect des propriétés, et a juré haine aux tyrans, aux faux patriotes, paix aux chaumières. Si les forces de cette jeunesse étaient d'accord avec sa bonne volonté et son courage, elle volerait au secours de la patrie, elle exterminerait ses féroces ennemis, ou bien elle aurait la gloire de cimenter de son sang l'unité, l'indivisibilité de la République. Quand, citoyens représentants, vous jugerez ses bras nécessaires, parlez et à votre voix les jeunes soldats courront à la victoire ou à la mort. Ils sentent le besoin d'être instruits, aussi assistent-ils avec soin aux séances de la société républicaine d'Avise. Les traits héroïques et civiques qui honorent les fastes de notre sainte révolution excitent, avec le plus juste transport, leur émulation, et l'explication des lois faites pour le bonheur des français leur inspire le dévouement le plus absolu pour la chose publique et la plus vive reconnaissance pour les sages législateurs.

Les enfans de la république veulent tous imiter le jeune, l'immortel Barra, leur héros et leur modèle. Ils vous conjurent, au nom du salut de la patrie, de rester à votre poste jusqu'à ce que vos lois et vos mesures aient exterminé tous nos ennemis de tout genre et

(1) Marne.

(2) P.V., XXXVIII, 220. B<sup>tn</sup>, 13 prair. (1<sup>er</sup> suppl<sup>l</sup>).

(3) C 306, pl. 1158, p. 46.